



**Accord de Volontariat**

Entre d’une part l’association « Médit échanges et musique & sourire »

Et d’autre part :

Civilité :  Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Si mineur représenté par :       *(Autorisation parentale à fournir)*

Domicile :

CP :

Ville :

N° de téléphone :

Email :      Langues pratiquées : Anglais oui   non autres 

Indiquez vos dates de disponibilité :

Du Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.  Au Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Le volontaire convient avec l’association « Médit échanges et musique & sourire » de participer à l’organisation du festival reggae session à MONTRICOUX et ce durant la période du 11 au 18 juillet 2017.

Possibilité d'hébergement à partir du mardi 11 juillet au soir

Sécurité :

* Prévoir chaussure de sécurité ou pointure :
* Prévoir casque sécurité ou taille (voir orga).
* Lampes torche à prévoir (heures de nuit).

L’organisation du festival s’engage :

* Gardiennage.
* Prise en charge des repas.
* Accès au site et au LIVE libre **(gratuit).**
* Accès douche (sanitaire)
* Accès wifi sur site.
* Espace arboré à l’intérieur du site pour installer la tente.
* Espace de vie et de détente réservés aux bénévoles.

Tous les bénévoles sont couverts par l’assurance responsabilité civile personnelle.

(**Document à fournir).**

Les bénévoles ont accès à tous les concerts du festival, à titre unique et nominatif.

Aucun bénévole n’a le droit de faire entre une personne au sein du festival, avant, pendant, ou après un concert.

Les obligations des bénévoles

L’activité bénévole est librement choisie, il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l’Association Medit ‘échanges et ses bénévoles. Ceci n’exclut pas le respect de règles et de consignes. Ainsi, le bénévole s’engage

* À adhérer à l’éthique de l’Association et à se conformer à ses objectifs
* À assurer de façon efficace sa mission et son activité et à respecter scrupuleusement les horaires et disponibilités choisis conjointe ment au sein de la Convention d’engagement
* À porter son tee shirt et/ou son badge au sigle du Festival dans les lieux où son Identification est importante

* À exercer son activité dans le respect des convictions et opinions de chacun

Date validation de participation au festival au plus tard le 15 Avril 2017

J’ai lu et accepte le règlement

[benevole@reggae-session-festival.com/](mailto:benevole@reggae-session-festival.com/)

<http://www.reggae-session-festival.com/>

.